CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E90243** **VALABLE JUSQU'AU** **18/11/2027**

ÉDITÉ LE 28/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/04/2003

Forme juridique : SARL

Capital : 40 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOURS 2003B00333

Siret : 448 287 888 00037

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 6106936

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 418205480009

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 418205480009

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Raison sociale : LOIRE RENOVATION

37 CHEMIN DES SABLES
37530 NAZELLES-NEGRON

Téléphone : 02 47 23 54 66 **Fax :**

Portable : 06 70 07 74 11

Responsabilité légale :
VAVASSEUR CHRISTOPHE GÉRANT

Site Internet : http://www.loirerenovation.com

E-mail : loirerenovation@orange.fr

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 765 325 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage	8	09/11/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		11/07/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 28/10/2026 14:14

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E90243** **VALABLE JUSQU'AU** **18/11/2027**

ÉDITÉ LE **28/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/04/2003
Forme juridique : SARL
Capital : 40 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOURS 2003B00333

Siret : **448 287 888 00037**
Code NACE : 4334Z
Numéro caisse de congés payés : 6106936
Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 418205480009
Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 418205480009
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Raison sociale : **LOIRE RENOVATION**

37 CHEMIN DES SABLES
37530 NAZELLES-NEGRON

Téléphone : 02 47 23 54 66 **Fax :**
Portable : 06 70 07 74 11

Site Internet : http://www.loirerenovation.com
E-mail : loirerenovation@orange.fr

Responsabilité légale :
VAVASSEUR CHRISTOPHE GÉRANT

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	09/11/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	11/07/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

28/10/2026 14:14

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.